

## Politique | Limoges Métropole va engager une étude sur un tarif unique de l'eau



**Depuis janvier 2019, la Communauté Urbaine Limoges Métropole est compétente en matière de gestion de l'eau sur les vingt communes qui la composent de même que pour l'assainissement. Si les usagers ne voient aucune différence, cette compétence nouvelle oblige l'établissement public à engager une réflexion en vue d'harmoniser les tarifs qui varient en fonction des gestionnaires puisqu'ils sont trois à l'échelle de l'agglomération à savoir le Syndicat des eaux de Vienne Briance Gorre, le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des Allois et le service d'eau communautaire de Limoges Métropole.**

Chaque année, plus de 10 millions de mètres cubes d'eau sont distribués aux habitants et entreprises des vingt communes de Limoges Métropole soit 208.705 personnes raccordées à 65.594 branchements. Depuis le 1er janvier 2019, l'établissement public gère la totalité du circuit de l'eau, du captage jusqu'au traitement des eaux usées, un regroupement qui permet de garantir la qualité de l'eau potable.

Avant ce transfert de compétence, la distribution de l'eau potable dans les neuf communes de Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Couzeix, Le Palais-sur-Vienne, Limoges, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Peyrilhac et Veyrac était confiée à des régies municipales, désormais regroupées au sein d'un seul service d'eau géré par la Communauté Urbaine. La situation reste échangée à Boisseuil, Condat, Feytiat, Isle, Le Vigen, Panazol, Saint-Just-le-Martel, Solignac, Verneuil, communes gérées par le Syndicat des eaux de Vienne Briance Gorre. A Aureil et Eyjeaux, le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des Allois gère toujours la distribution. « Pour les usagers, il n'y a eu aucun changement constate Rémy Viroulaud, vice-président en charge de l'eau, en mutualisant les services d'eau et d'assainissement, Limoges Métropole répond plus facilement aux exigences techniques, sanitaires et environnementales. Ces deux services requièrent des connaissances et des moyens similaires. Cette mutualisation permet de réaliser des économies d'échelle et de gagner en rapidité lors des interventions. Maîtriser l'ensemble de la chaîne répond aussi à une démarche éco-responsable; via des analyses régulièrement menées, Limoges Métropole assure un respect sanitaire et écologique du traitement de l'eau. »



## Une étude pour homogénéiser les tarifs

Malgré tout, les habitants ne paient pas tous le même tarif qu'ils dépendent d'un gestionnaire privé ou public. En moyenne, le prix du mètre cube oscille autour de deux euros, mais si les écarts sont limités, ils varient de près de cinquante centimes entre Limoges, commune la moins chère qui facture 1,74€ TTC le m<sup>3</sup> et Chaptelat, la plus chère, où le mètre cube grimpe à 2,22 €. Autre différence de taille, les habitants de Limoges ne payent pas d'abonnement, ce qui n'est pas des autres communes sous gestion communautaire. « Nous avons effectivement mené une étude l'an dernier pour savoir s'il y avait des disparités de tarifs sur ces trois gestionnaires précise l' élu, il n'y a pas d'écarts colossaux sur les vingt communes bien qu'ils soient plus conséquents sur les communes en gestion publique. Une étude portant sur le périmètre complet de la communauté urbaine sera lancée cette année pour savoir s'il y a possibilité d'homogénéiser les tarifs, cela pourrait se faire sur dix à quinze ans. » La situation était comparable pour l'assainissement lors de la création de l'agglomération qui regroupait alors dix-sept communes, un tarif homogène a été mis en place entre 2007 et 2013. « La décision finale appartiendra aux élus mais une règle de gouvernance prévaut, il faut que les vingt communes soient d'accord, ou peut-être les neuf concernées dans ce cas, pour que le vote soit entériné signale le vice-président. Limoges pourrait alors être légèrement perdante, il s'agit d'une étude de faisabilité dont le retour est attendu l'an prochain. Aujourd'hui, je ne connais pas la volonté des élus qui ne seront pas les mêmes après les élections. » Ces différences de tarifs s'expliquent par la longueur des réseaux, plus longs pour desservir les zones rurales, les frais de distribution varient donc d'une commune à une autre. Toutefois, Limoges se classe cinquième au niveau national pour son tarif de l'eau, l'une des moins chères de l'Hexagone. Le mètre cube a augmenté de 1,2 % l'an dernier.

## Des travaux importants

Des travaux ont été menés pour moderniser la station de production d'eau potable de La Bastide, en service au nord de Limoges depuis 1967, avec dix millions d'euros investis entre 2015 et 2018, comprenant le remplacement de dix filtres à sable (3M€) afin de traiter un volume supérieur et l'achat d'un réacteur UV pour compléter le traitement bactériologique (1 M€) en cas de pompage dans la Vienne. Situé à Saint-Léger-la-Montagne, le barrage du Mazeaud qui alimente Limoges, huit communes autour et les habitants de Saint-Junien et Rochechouart (1,8 millions de m<sup>3</sup> consommés par an pour ces deux communes) a été vidangé en 2016 pour refaire le parement amont (850.000 €). Cette année, 6,6 millions sont consacrés aux travaux. « A la station de la Bastide, le chantier de modernisation se poursuit tandis que nous investissons 1,8 million pour rénover une partie des réseaux de distribution anciens en centre-ville de Limoges et un million pour les autres communes », précise-t-il. Autre chantier d'envergure, l'une des deux retenues de Beaune-les-Mines est en cours de vidange pour des opérations de curage et sur les vannes notamment, un chantier d'un demi million d'euros.

## Préserver la ressource

Face aux épisodes répétés de sécheresse, la pluviométrie est surveillée de près puisque les cinq retenues d'eau qui desservent l'agglomération sont alimentées uniquement par des eaux pluviales. L'an dernier, le déficit s'élevait à 14 % jusqu'au 20 septembre au barrage du Mazeaud par exemple, le record étant de moins 38 % en 2011. « Il faut oublier le mot abondance, apprendre à être économe et rester prudent quant à notre ressource assure l' élu mais nous ne sommes pas en manque d'eau. Nous constatons une baisse de 1 à 1,5 % de la consommation par an grâce à une prise de conscience environnementale des usagers et aux progrès techniques grâce à des équipements qui consomment moins comme les machines à laver. » Enfin, le rendement c'est-à-dire le ratio entre la quantité d'eau produite et celle facturée atteint 88 % à Limoges, soit 10,5 millions de m<sup>3</sup> facturés pour 12 millions

produits. « C'est un excellent résultat qui peut encore être amélioré, nous renouvelons chaque année entre 7 et 11 km de réseaux pour éviter les fuites » conclut-il.

## Un appel à projet numérique

Par ailleurs, Limoges Métropole a lancé, l'an dernier, un appel à projets sur le cycle urbain de l'eau concernant deux axes, les relations avec l'utilisateur et la gestion des réseaux grâce à des solutions numériques. « L'objectif est d'accompagner des expérimentations de solutions innovantes dans le domaine du numérique mais aussi de valoriser les technologies et usages de demain précise Gaston Chassain, vice-président en charge de, l'économie, nous pourrions ainsi intégrer tout le potentiel d'innovation de notre écosystème avec l'ambition de mettre en place, à Limoges, un véritable terrain d'expérimentation sur le cycle urbain de l'eau pour faire émerger de nouveaux usages et de nouveaux services pour les usagers. »

Trois start-up locales spécialisées dans la gestion des réseaux ont répondu à cet appel à projet, la décision sera entérinée au printemps avec un ou deux candidats retenus.

Le digital pourrait être ainsi utilisé dans différents domaines notamment la modélisation hydraulique pour simuler le fonctionnement du réseau et appréhender son comportement qualitatif et quantitatif afin d'améliorer le réseau en installant des équipements tels que compteurs de pression, compteurs communicants pour faciliter les relevés et de pré – localisateurs acoustiques. « Pour détecter les fuites d'eau, le syndicat Vienne Briance Gorre installe en ce moment 40 intellisondes ce qui permet de mesurer le débit en permanence. Grâce au digital, on pourra améliorer le programme de renouvellement du réseau en modélisant le réseau et en établissant un historique par canalisations pour connaître son âge, la date des fuites, le type de matériau et de sol, etc... ces données permettant de faire du prédictif sur une éventuelle casse pour gagner en temps et en confort pour le client ». Les installations de production et de stockage de l'eau pourrait également être équipées de détecteurs anti-intrusion pour garantir la sécurité des usagers.

Corinne Merigaud

*Crédit Photo : Corinne Méri­gaud*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 11/03/2020*

*[Url de cet article](#)*